

En partance pour rejoindre Poivre à l'Isle de France
Challan de Belval à Turgot
Lorient, le 11 avril 1772

Un document des Archives Nationales. Fonds Turgot, 745AP/53. Dossier 2.

M. Turgot, intendant à Limoges

A Lorient le 11 avril 1771

Monsieur,

La précipitation avec laquelle j'ai été obligé de quitter Paris pour ne pas manquer le vaisseau l'*Actionnaire* sur lequel je m'embarque pour l'Isle de France où M. le Contrôleur général¹ me renvoie à mes anciennes fonctions auprès de M. Poivre, ne m'a pas permis de vous prévenir de cette nouvelle avant mon départ de Paris. C'est par le moyen de Monsieur votre frère le Chevalier et celui de M. Parent qui a intéressé M. Bertin à se mêler de cette affaire, qu'elle a eu tout le succès possible et le plus prompt. Je pense que Monsieur votre frère n'aura pas manqué de vous en écrire.

La représentation que M. Bertin a faite à M. le Contrôleur général des lettres de M. Poivre par lesquelles il témoigne tous ses embarras depuis que je ne suis plus auprès de lui, a suffi pour décider tout de suite M. Terray à me renvoyer auprès de M. Poivre. Les ordres ont été expédiés en ma présence par Beudet², l'auteur principal de ma disgrâce. J'ai eu avec lui une explication sur l'injustice de ses préventions contre moi, et j'ai lieu de croire qu'il ne fera plus de tentative pour me nuire d'après ce que m'a dit M. le Contrôleur général à qui je n'ai rien dissimulé sur les vrais motifs et les auteurs de mon rappel. Je remplirai mes devoirs avec zèle, et quand je mériterai l'approbation de M. Poivre je serai dédommagé de tous mes malheurs passés.

Je suis bien sensible, Monsieur, aux offres obligeantes que vous m'avez faites à Paris, et je vous supplie d'être bien persuadé de toute ma reconnaissance. Je vous demande toujours la continuation de vos mêmes bontés, et j'espère que si, contre mon espérance, il m'arrivait encore un pareil événement à celui que j'ai éprouvé, je retrouverais toujours en vous les mêmes dispositions de m'attacher au travail de vos bureaux.

Je m'embarque aux frais du Roi sur le vaisseau l'*Actionnaire* avec M. Rivalz. Ce vaisseau commandé par M. le Ch. de Monteil doit mettre à la voile vendredi prochain. Je vous serais très obligé, Monsieur, de vouloir bien écrire à M. Poivre à mon sujet, il y a plusieurs vaisseaux dans ce port qui doivent se rendre dans le courant de ce mois et du mois prochain aux Isles de France et de Bourbon.

Permettez que je vous offre les vœux que je fais pour la conservation de votre santé et que je vous supplie de me continuer l'honneur de votre bienveillance. Si vous aviez dans le pays quelque chose qui put vous être agréable, j'espère que vous voudrez bien me donner vos ordres et être assuré de tout le zèle que j'apporterai à les remplir.

Je suis avec respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.
Challan de Belleval

* * *

¹ Le ministre de tutelle des colonies est le ministre de la Marine, ministère provisoirement exercé par le contrôleur général des Finances, l'abbé Terray.

² Beudet était déjà secrétaire au ministère de la Marine du temps du duc de Praslin.